

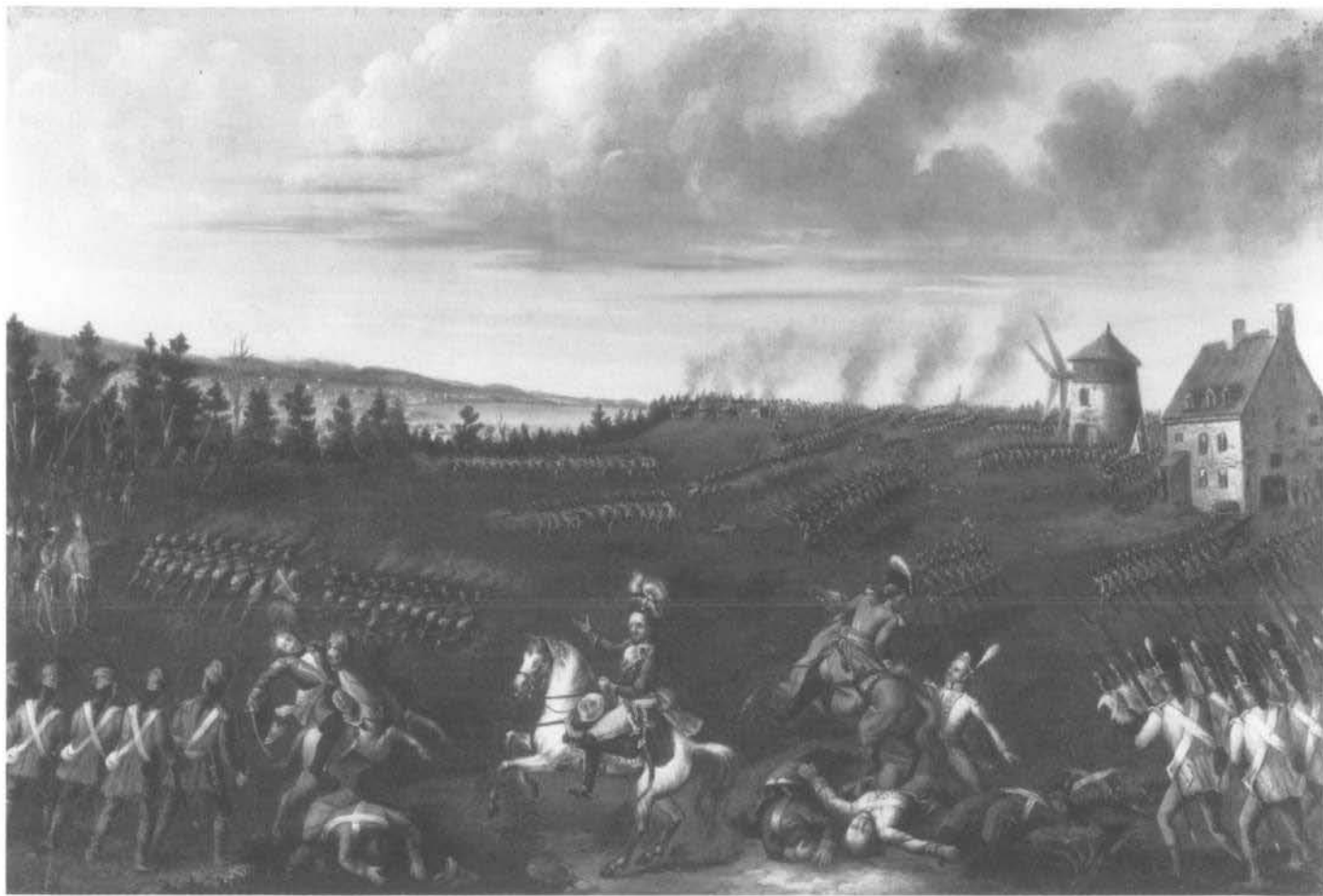


fig. 1 Joseph Légaré (1795-1855), *La bataille de Sainte-Foy*, 1854, huile sur toile, 50 x 74,5 cm, Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa.
(Photo: Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa.)

JOSEPH LÉGARÉ ET LA BATAILLE DE SAINTE-FOY *

S'il est un peintre qui, dans toute l'histoire de l'art canadien ancien, fut sensible aux courants d'idées et aux événements de son époque, c'est bien Joseph Légaré (1795-1855). Son engagement social et politique lui permit de jouer un rôle actif dans la société québécoise de la première moitié du XIX^e siècle dont il était certainement une figure dominante. Considéré comme un patriote par certains historiens – surtout à cause de son arrestation et bref emprisonnement en 1837 – et considéré par les historiens de l'art comme le premier artiste né canadien à s'intéresser au paysage du Québec, Joseph Légaré a été, en général, fort mal interprété par ceux qui en ont parlé jusqu'à l'exposition et à la publication que lui consacrait la Galerie nationale du Canada en 1978¹.

Né à Québec le 10 mars 1795, Joseph Légaré apprit dès 1812 le métier de peintre et vitrier, lequel comprenait l'art de restaurer les tableaux ou de peindre des armoiries sur les voitures mais n'incluait pas l'art de peindre des tableaux proprement dits. En 1817, alors qu'il était impliqué à la restauration des tableaux de la Collection Desjardins, Légaré engagea lui-même un apprenti peintre et vitrier. Deux ans plus tard, en 1819, lorsqu'il prit Antoine Plamondon (1804-1895) comme apprenti, il était devenu peintre et commençait à travailler à de grands tableaux religieux. Passionné par les oeuvres d'art, Légaré, qui n'alla jamais en Europe, ne se contenta pas seulement de peindre lui-même mais collectionna gravures et tableaux européens et ouvrit à Québec une galerie de peinture en 1833, puis en 1838. Il publia même en 1852 le catalogue de sa collection et tenta toute sa vie d'encourager le développement des arts.

La conscience historique de Légaré et son vif intérêt pour tous les événements marquants affectant la vie de ses concitoyens de Québec le menèrent, à partir de 1833, alors qu'il faisait partie du Conseil de ville de Québec, à s'intéresser de plus en plus à la vie politique. Ses prises de position en

1836, son emprisonnement en 1837, son support à l'annexion aux États-Unis en 1849 ne sont que quelques unes des manifestations extérieures prouvant la continuité de son engagement politique. Il tenta même sans succès, à deux reprises – en 1848 et en 1850 –, de passer à la politique active. Sa nomination au poste de conseiller législatif en 1855, l'année de sa mort, fut une récompense bien tardive.

D'une façon ou d'une autre, l'ensemble de son oeuvre peint est, par transparence, le reflet de la société dans laquelle il vivait. Une partie de son oeuvre est liée à des événements précis qu'il faut absolument situer dans leur contexte afin d'en comprendre toutes les implications. Les tableaux de Légaré peints dans cette veine étaient immédiatement décodés par ses contemporains, mais ne peuvent l'être par nous aujourd'hui à moins d'une analyse socio-historique des circonstances entourant leur création. C'est le cas du tableau intitulé *La bataille de Sainte-Foy* dont le Musée des beaux-arts du Canada fit l'acquisition en 1975 (fig.1).

Ce tableau, ni signé, ni daté, fut redécouvert par John R. Porter chez les descendants de Joseph Légaré. Sa veuve, Geneviève Damien, mariée en communauté de biens, avait continué d'habiter rue Sainte-Angele à Québec la maison où il était mort le 21 juin 1855. Avec les légataires universels, elle décida en 1872 de faire faire un inventaire et une vente des biens de la communauté. C'est ainsi qu'en décembre 1872, elle rachetait elle-même de la succession "Un tableau (bataille de Ste-Foye) à treize piastres"² qui était accroché dans le salon de la maison de Légaré.

Geneviève Damien habita ensuite jusqu'à sa mort, en 1874, une autre maison de la rue Sainte-Angele appartenant à l'avocat Charles-Narcisse Hamel, qui avait épousé une de ses filles, Céline Légaré (1841-1890)³. Cette dernière hérita du tableau et le transmit à son fils Joseph Victor Hamel (1869-1948) qui le légua à sa fille, Mme Paul Desroches. C'est elle qui céda le tableau au Musée des beaux-arts du Canada⁴. Ce tableau avait déjà été signalé en 1925 par Georges Bellerive "chez M. Victor Hamel, de St-Gédéon"⁵, en 1943 par William G. Colgate⁶, en 1960 par Gérard Morisset⁷, et en 1974 par Barry Lord⁸. Il n'en existait toutefois aucune photographie ou reproduction connue du public. Seuls Bellerive et Morisset avaient déjà vu l'oeuvre elle-même.

L'événement décrit dans le tableau, la bataille de Sainte-Foy, eut lieu le 28 avril 1760, quelques mois après la bataille des Plaines d'Abraham de 1759. Connue autrefois sous le nom de la "seconde bataille des Plaines d'Abraham", elle mit aux prises, pratiquement au même endroit que la



fig. 2 Joseph Legaré, *L'église de Sainte-Foy*, huile sur toile, 37,5 x 50,2 cm, Musée du Séminaire de Québec, Québec. (Photo: Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa.)

première, l'armée anglaise sous le commandement de James Murray et une armée composée de troupes françaises et canadiennes sous le commandement de François-Gaston de Lévis. Les positions des deux armées étaient cette fois-ci inversées: Murray et ses troupes en garnison à Québec défendaient les approches de la ville tandis que Lévis tentait de s'en emparer après être parti de Montréal avec le gros de son armée le 20 avril⁹.

Regroupée à Pointe-aux-Trembles (aujourd'hui Neuville) le 25 avril, l'armée de Lévis ne put compter sur l'effet de surprise et dut avancer sur Québec dans des conditions pénibles car la pluie se mêlait à la neige et la boue. Les avant-postes de Murray à Lorette, Cap-Rouge et Sainte-Foy furent évacués. L'église de Sainte-Foy, fortifiée par les Anglais, fut incendiée lors de ce repli stratégique¹⁰ (fig. 2). L'affrontement final eût lieu le 28 avril, Murray ayant déployé devant Québec ses troupes fortes d'environ 4 000 hommes et de 22 pièces d'artillerie tandis que Lévis disposait d'environ 7 000 hommes et de 3 pièces d'artillerie. La moitié des soldats de Lévis étaient des Canadiens incorporés pour l'occasion aux troupes françaises. Un petit groupe de moins de 300 Indiens s'était aussi joint aux Français.



fig. 3 Major Pat McKillar, Plan de la bataille qui eut lieu le 28 avril 1760 sur les hauteurs d'Abraham près de Québec, gravure, 42 x 33 cm, Musée du Séminaire de Québec, Québec. (Photo: John R. Porter.)

Si la bataille des Plaines d'Abraham ne dura qu'une dizaine de minutes, celle de Sainte-Foy dura trois heures. Les qualités de stratège de Lévis et la détermination de ses troupes eurent raison de la résistance de l'armée anglaise qui fut mise en déroute et, abandonnant toute son artillerie, se réfugia à l'abri des murs de Québec (fig.3). Le combat le plus sanglant de cette journée se déroula sur l'aile gauche de Lévis, autour du moulin à vent et de la maison d'un nommé Dumont. Ces bâtiments furent pris et repris tantôt par les grenadiers français, tantôt par l'infanterie légère anglaise. Après sa victoire, Lévis assiégea Québec. Mais le 9 mai, ce fut un navire de guerre anglais qui mouilla dans le port de la ville. Les renforts n'étaient pas venus de France et Lévis dut se retirer à Montréal pour ensuite rendre les armes. Sa victoire avait été inutile.

C'est l'historien François-Xavier Garneau (1809-1866) qui suscita chez les francophones un vif intérêt pour la dernière victoire française au Canada. Cet ami de Joseph Légaré allait ainsi déclencher un processus qui mena à l'achèvement, en 1863, du Monument des Braves¹¹. Pendant la période la plus trouble de l'histoire du Bas-Canada, avec un curieux sens de l'à-propos, il publie dans *Le Canadien*, le 15 février 1837, un long article annonçant la publication subséquente de "récits des combats et des batailles livrées au Canada et ailleurs auxquels les Canadiens ont pris part"¹². L'historien justifie ainsi son entreprise:

J'ai voulu seulement donner aux lecteurs une série de ces grands drames qui font époque dans la vie des peuples comme dans celles des hommes et les faire pour ainsi dire assister à des spectacles où leurs ayeux étaient acteurs, et qui ont donné le nom de bravoure aux Canadiens que les ennemis même étaient les premiers à reconnaître. Ces simples récits ne pourront que plaire aux Canadiens, et ils verront combien de travaux et de sang leur a coûté le Canada¹³.

Le récit de la bataille de Sainte-Foy fut publié dans *Le Canadien* le 2 août 1837¹⁴, en même temps que celui de la bataille des Plaines d'Abraham. Garneau n'y fait pas mention du moulin Dumont et y cite certaines de ses sources comme l'*Histoire du Canada* de Michel Bibaud (1782-1857) publiée en 1837 ou, pour la contredire, celle de William Smith (1769-1847) publiée en 1815.

Le 17 août 1846, *Le Canadien*, alors édité par Jean-Baptiste Fréchette, publie un article extrêmement important intitulé *Le 28 avril 1760*¹⁵ dans lequel sont mentionnées les dernières découvertes de l'historien Garneau

basées sur les "mémoires manuscrits" de Lévis:

Le lieu de la bataille du 28 avril ne nous était pas exactement connu, les uns le mettait à Ste. Foy, les autres à Sillery. Les canadiens ignoraient où leurs ancêtres avaient si glorieusement combattu pour l'indépendance nationale de leur pays; c'était un oubli, il faut l'avouer, qui dénottait un patriotisme assez peu soucieux à l'endroit d'une chose sur laquelle tous les peuples sont ordinairement très sensibles; mais M. Garneau vient de réparer les torts de l'indifférence à ce sujet, et si l'anglais se promènent aujourd'hui avec un juste orgueil au pied de la colonne de Wolfe dans les plaines d'Abraham, le Canadien pourra lui aussi désormais trouver dans ces champs célèbres des souvenirs aussi glorieux pour son courage et bien propres à nourrir dans son coeur le culte du passé¹⁶.

Cet endroit, c'est l'emplacement de la maison et du moulin Dumont dont il ne restait, à cette époque, que des fondations. "M. Garneau s'est assuré que la terre de Dumont appartient maintenant à la famille Tourangeau; elle est située entre celles de M.M. Leaycraft et Brown, au nord du chemin St. Foy, à une demi lieu des remparts de la ville"¹⁷. C'est là que, le long de la terre de M. Brown, passe un ruisseau qui laisse à nu des ossements humains dans une fosse au-dessus de laquelle s'élève un peuplier "qui sert à présent comme un monument aux restes des guerriers qui reposent sous son ombrage"¹⁸.

Il ne faut pas s'étonner de ce que le rédacteur du journal *Le Canadien* parle du peuplier comme d'un monument. En 1828, on avait inauguré, dans le jardin du Château Saint-Louis, un monument à Wolfe et à Montcalm¹⁹. Lord Aylmer avait érigé, en 1832, une colonne sur les plaines d'Abraham, à l'endroit précis où Wolfe avait trouvé la mort²⁰. C'est à cette colonne que fait d'ailleurs allusion le rédacteur du journal *Le Canadien*. Le 14 septembre 1835, des citoyens de Québec désireux de commémorer le 300^{ième} anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier plantèrent une croix de bois devant l'Hôpital de la Marine. Ils décidèrent ensuite de former un comité ayant pour objectif d'ériger un monument: "Il a été alors considéré, que la mémoire d'un événement aussi intéressant devrait être l'objet d'un monument plus durable, et qui servirait à en transmettre le souvenir à la postérité"²¹. Joseph Légaré faisait partie de ce comité, de même que des citoyens comme R.-E. Caron (maire de Québec), le colonel Bouchette,

l'abbé Jérôme Demers et G.-B. Faribault. Du 2 au 10 octobre 1836, le comité fit paraître dans *Le Canadien* l'annonce d'un concours pour le plan d'un monument²² qui ne fut pas érigé, probablement à cause des troubles politiques de cette époque.

Ajoutons à cela que, lorsqu'en 1853 un comité formé par l'Institut Canadien à Montréal décida de lancer une campagne de souscription pour l'érection de monuments aux patriotes de 1837-1838, Joseph Légaré était à Québec en charge des souscriptions pour la haute-ville²³. L'intérêt pour l'histoire du pays, l'éveil d'un sentiment nationaliste tant du côté anglophone que du côté francophone, menait à des initiatives visant à rendre vivante, visible et durable la mémoire d'événements marquants. Joseph Légaré participait activement à de telles initiatives.

Le récit de la bataille de Sainte-Foy fut repris par Garneau à la lumière de ses découvertes et publié à Québec, en 1848, dans le troisième volume de son *Histoire du Canada*²⁴ en une version modifiée et plus complète. On sait que Joseph Légaré possédait dans sa bibliothèque une *Histoire du Canada* en trois volumes qui ne pouvait être que celle de Garneau²⁵. À l'été 1849, à la suite d'une souscription dans la garnison de Québec, un nouveau monument à Wolfe remplaça sur les plaines d'Abraham l'ancienne colonne qui tombait en ruines²⁶. Le journal *Le Canadien* profita de cette occasion pour publier un article intitulé *Colonne des Plaines d'Abraham*²⁷ dans lequel il critiquait sévèrement cette action: "Comme tous les monuments historiques de ce pays doivent intéresser ses habitants, on aurait beaucoup mieux fait d'élever, par une souscription générale, une colonne commémorative des batailles du 13 septembre 1759 et du 28 avril 1760, digne des deux nations qui se disputaient le Canada"²⁸. Soutenant l'idée de lier les deux batailles ("parce qu'elle est la preuve brillante du courage militaire des deux peuples qui se disputaient l'empire d'Amérique"²⁹), le rédacteur du journal reproduit le récit de la bataille de Sainte-Foy tiré de l'*Histoire du Canada* de Garneau. Et il y ajoute les deux paragraphes suivants:

La terre de M. Dumont, négociant de Québec, sur laquelle était le moulin mentionné par M. Garneau, appartient aujourd'hui à M. Jean Tourangeau, qui nous a montré l'acte d'acquisition de Dumont parmi ses anciens titres. Son voisin du côté de l'ouest, M. Chouinard, en faisant refaire la clôture de ligne qui sépare leurs propriétés, l'année dernière, a découvert en remuant la terre des trous remplis d'ossements, des débris d'armes et des boulets. Une partie des batteries an-

glaises était sur le terrain plus élevé qu'occupe la maison de M. Leaycraft du côté de la ville.

Le moulin à vent était formé d'une tour ronde en pierre. M. Tourangeau l'a fait raser il y a plusieurs années. Le sol indique encore des traces des fondements de la tannerie près du chemin et du ruisseau au bord duquel on a trouvé les ossements³⁰.

Quelques lignes discrètes, à la toute fin de ce long article, constituent une preuve directe de l'intérêt de Légaré pour le sujet de la bataille de Sainte-Foy: "On nous dit que notre artiste, M. Légaré, doit peindre une vue du moulin de Dumont et des environs en rétablissant les choses telles qu'elles étaient lorsque M. Tourangeau en a fait l'acquisition"³¹. C'est le paysage et la reconstitution du moulin et de la tannerie qui intéressent Légaré. Nous ne savons pas s'il peignit quoi que ce soit à ce moment-là, mais ce n'est pas la reconstitution de la bataille qu'il avait en vue, c'est le site d'un monument.

L'article de 1846 mentionnait la découverte du lieu où s'était déroulée la bataille à son plus fort et suggérait de transporter les ossements des braves au cimetière de l'Hôpital-Général. L'article de 1849 liait directement, pour la première fois, la bataille de Sainte-Foy à l'idée d'un monument. Cette idée allait être reprise de façon très concrète par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec qui avait été fondée à l'été 1842³². Joseph Légaré était un membre actif de cette société dont il avait été l'un des vice-présidents élus dès le 1^{er} septembre 1842³³.

C'est en septembre 1852 que trois membres de cette société, le docteur Olivier Robitaille, l'avocat L.-G. Baillairgé (alors commissaire-ordonnateur de la société), et l'historien F.-X. Garneau se rendirent sur le site du moulin Dumont et déterminèrent que les ossements mis à nu dans le ravin étaient bien des ossements humains³⁴. Ils décidèrent alors, sous les auspices de la société Saint-Jean-Baptiste qui forma un comité spécial en septembre 1853³⁵, de faire faire des fouilles. On découvrit ainsi une grande quantité d'ossements, mais rien qui puisse les associer à l'armée anglaise ou à l'armée française.

À la suite de ces fouilles, un article intitulé *La Bataille sur les Plaines d'Abraham en 1760* parut dans *Le Canadien* du 27 février 1854:

Deux fois une feuille de cette cité a appris au public la découverte récente d'ossements humains sur le champ de bataille où le sort des armes fit perdre le Canada à la France en 1760,

et a appelé l'attention des citoyens sur la convenance de faire solennellement la translation des restes mortels des guerriers à leur propre lieu de repos. Un procédé de cette nature pourrait avoir un heureux résultat. Il serait beau, après une lutte de nationalités de près d'un siècle, de voir les races se réunir sous un drapeau commun, pour rendre les derniers honneurs aux cendres de vaillants soldats tombés ensemble en combattant les uns pour préserver l'invasion de leur nouvelle patrie, et les autres pour étendre les bornes d'un Empire dont nous faisons partie aujourd'hui. Cela ressemblerait à une alliance solennelle, appuyée sur la foi des tombeaux. Mais pour que nous ayons un tel spectacle, il faudrait qu'il y eût entente cordiale entre toutes les sociétés nationales de cette ville, et que ce ne fût pas l'affaire d'une de ces sociétés seulement³⁶.

Malgré la méprise du rédacteur qui confond la première bataille des plaines d'Abraham avec la seconde, il ne peut s'agir ici que des fouilles qui nous concernent. L'appel à l'entente cordiale préconisée par *Le Canadien* ne fut pas entendu car la Société Saint-Jean-Baptiste continua à elle seule l'organisation d'une manifestation populaire.

Un rapport sur les fouilles fut présenté à l'assemblée générale des membres de la Société qui se tint le 13 mars 1854³⁷ dans la salle publique de l'Hôtel de Ville de Québec. Une série de résolutions furent ensuite proposées et adoptées unanimement. Les quatre premières se lisaient ainsi:

Que les braves qui ont fait à la patrie le généreux sacrifice de leur vie, ont droit aux hommages et à la reconnaissance des peuples et que les plus grands honneurs doivent être rendus à leurs dépouilles.

Que les restes des héros qui succombèrent dans la bataille du 28 avril 1760, livrée sous les murs de Québec, ayant été inhumés sur le champ de bataille où ils sont demeurés depuis cette époque exposés aux profanations des passants, c'est un devoir pour la Société Saint-Jean-Baptiste d'aller les relever en grande pompe pour les transporter dans un lieu plus convenable.

Que les démarches soient faites auprès des autorités religieuses pour obtenir d'elles la permission de déposer ces glorieux restes dans le cimetière de l'Hôpital-Général où reposent déjà ceux de leurs compagnons d'armes morts dans cet asile des suites de leurs blessures.

Société St. Jean-Baptiste.



AU PEUPLE CANADIEN.

COMPATRIOTES,

La Société St. Jean Baptiste se propose de faire, dans le cours de Mai prochain, une solennité imposante; elle doit aller relever en grande pompe des ossements humains qu'on a découverts, il y a quelques années, dans un champ qui borde le chemin de Ste. Foye, à une demi-lieue de Québec. Vous dire quels sont ces restes, c'en est assez pour nous assurer votre concours le plus généreux et le plus efficace. Ces restes sont ceux de vos pères qui ont succombé dans une mémorable bataille, livrée en ce lieu même le 28 Avril 1760.

L'armée française commandée par le Chevalier de Lévi et composée en grande partie des milices canadiennes de Montréal et de Québec, venait mettre le siège devant notre ville occupée depuis plusieurs mois par les Anglais. Les deux armées se rencontrèrent sur la terre de Monsieur Dumont appartenant aujourd'hui partie à M. Chouinard, partie aux héritiers Tourangeau. Après un combat acharné, après des prodiges de valeur, la victoire se déclara en notre faveur, mais elle fut chèrement achetée, car on estime qu'environ quinze cents des nôtres tombèrent victimes de leur dévouement à la plus sainte des causes, ils luttèrent contre l'invasion étrangère.

La bataille terminée, on creusa, sur le champ de bataille même, une fosse immense, où furent enfouis les morts et parmi eux l'histoire signale le brave Colonel Rhéaume, commandant un bataillon de la milice de Montréal. Or depuis plus de quatre vingt dix ans, ces glorieux restes gissent là exposés aux profanations des passants et foulés aux pieds par les animaux. Et c'est en les voyant balayés par les pluies et mêlés au limon des ruisseaux, que la Société St. Jean-Baptiste a cru que c'était une obligation pour nous de les relever et de les transporter dans un lieu plus convenable, par exemple dans le cimetière de l'Hôpital Général où reposent déjà ceux de leurs compagnons d'armes morts dans cet asile des suites de leurs blessures. Ce pieux devoir sera l'occasion d'une grande démonstration à laquelle tous sans exception vous êtes appelés à prendre part. Dites-le, Canadiens, est-ce en vain que nous aurons compté sur vous? Songez que pour plusieurs d'entre vous, ce sera un acte de piété filiale, car parmi ceux qui liront ces lignes il s'en trouvera plus d'un dont le père ou l'aïeul a succombé dans cette bataille.

Mais si la société St. Jean-Baptiste a pris l'initiative de ce projet, elle n'a pas de ressources assez puissantes pour faire seule les frais de son exécution et elle se voit forcée de faire un appel à votre générosité. Des collecteurs nommés par elle vous visiteront à domicile et on ose espérer que vous leur ferez le meilleur accueil. Quels que soient vos moyens, donnez quelque chose. Si vous ne pouvez donner une piastre, donnez un écu; si vous ne pouvez donner un écu, donnez trente sols, quinze sols. Nous recevrons le denier du pauvre, l'obole de la veuve; ce à quoi nous tenons surtout c'est que pas une seule famille ne nous refuse sa contribution toute légère qu'elle soit.

Et sachez-le, votre honneur national est intéressé à ce que cette fête ait lieu avec le plus grand éclat. Donnez afin de montrer que vous estimez le dévouement et la valeur de vos pères, donnez pour témoigner votre reconnaissance à ceux qui versèrent pour vous jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

Si vos contributions répondent à notre attente, nous nous proposons, d'abord d'élever dans le cimetière de l'Hôpital Général une colonne funéraire en mémoire de la cérémonie; ensuite, nous poserons sur l'emplacement du champ de bataille les bases d'un monument que nous pourrions montrer avec orgueil aux étrangers.

PH. J. JOLICŒUR,
Secrétaire-Archiviste.

Québec, 8 Avril, 1854.

Imprimé par Bureau et Marcotte, Rue Duval.

fig. 4 Appel au peuple canadien par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, 1854, circulaire, Archives du Séminaire de Québec, Québec. (Photo: John R. Porter.)

Qu'il est convenable d'élever sur leur tombe une colonne funéraire en mémoire de leur bravoure et de leur dévouement et pour attester la reconnaissance de leurs descendants³⁸.

On fixa ensuite la cérémonie au mois de mai, on ouvrit une liste de souscriptions et on forma un comité sur lequel se retrouvaient, entre autres, Étienne-Pascal Taché, L.-G. Baillairgé, F.-X. Garneau et Joseph Légaré³⁹.

La fête civique, militaire et religieuse s'organisa rapidement. La Société Saint-Jean-Baptiste fit parvenir à l'archevêque de Québec un certificat attestant que les ossements étaient ceux de soldats catholiques et s'assura ainsi de la participation de l'Église⁴⁰. Les autorités militaires, influencées par Étienne-Pascal Taché qui était ministre des finances au gouvernement du Canada, allèrent même jusqu'à prêter fusils et canons pour l'occasion⁴¹. Une circulaire faisant appel au peuple pour la souscription fut distribuée jusque dans la région de Montréal⁴² (fig.4).

"Le point saillant de la procession", écrit Olivier Robitaille qui était à ce moment-là commissaire-ordonnateur de la société, "devait être le char funéraire. M. Joseph Légaré, artiste distingué, s'était chargé d'en faire le dessin et d'en surveiller l'exécution. M. Légaré nous donna une pièce monumentale qui eut les honneurs d'une reproduction dans l'*Illustrated London News* et dans l'*Illustration de Paris*"⁴³ (fig.5). C'est donc dire le rôle de premier plan joué par Joseph Légaré dans cette cérémonie. Si le dessin original de Légaré ne nous est pas connu, la reproduction du char funéraire gravée à Paris par J. Gaildrau dans *L'Illustration, Journal Universel* peut nous donner une idée de son aspect qu'un correspondant de l'époque décrit ainsi:

Sur un char magnifiquement orné de trophées d'armes et tiré par six chevaux carapaçonnés de noir, reposaient, dans un cercueil, les ossements de ces braves, qui, quoique appartenant à deux grandes nations alors ennemies et aujourd'hui intimement liées, sont tombés en défendant vaillamment l'honneur de leur patrie respective. On remarquait aussi, parmi les décorations de ce char, un tableau produit de l'habile pinceau de notre artiste M. Légaré, représentant le champ de bataille et le combat meurtrier qui s'y livra⁴⁴.

Le jour de la translation des restes des braves de 1760 fut fixé au 5 juin 1854. Il existait cependant encore un important problème à résoudre: le lieu de la sépulture. Tout le monde n'était pas d'accord avec celui qu'avait choisi la Société Saint-Jean-Baptiste, le cimetière de l'Hôpital-Général.

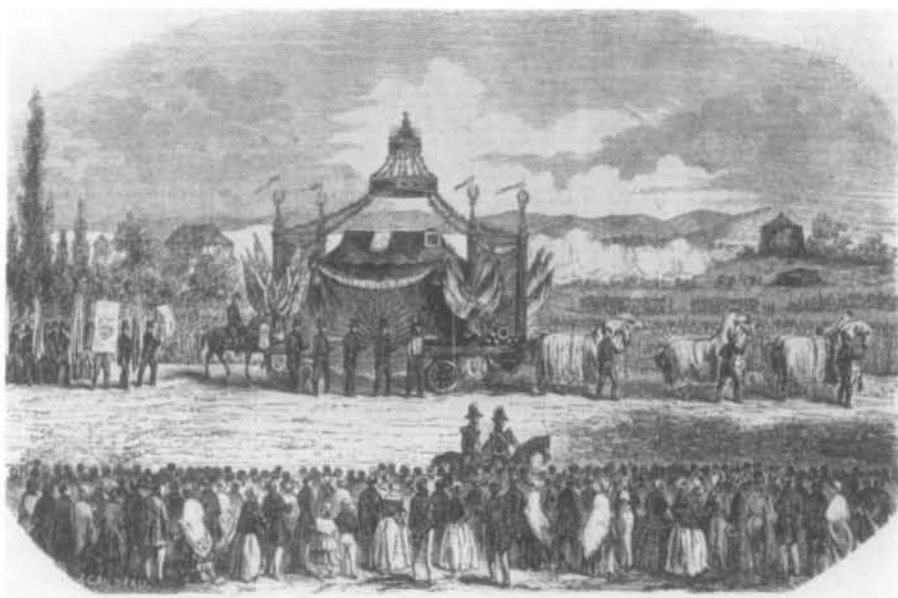


fig. 5 J. Gaildrau, Translation des cendres des braves tombés sous les murs de Québec, le 28 août [sic] 1760, 1854, gravure reproduite dans *L'Illustration, Journal Universel*, Paris, vol. XXIX, no 596, 29 juillet 1854, p. 80. (Photo: Bibliothèque nationale du Québec, Montréal.)

Déjà, le 17 mars 1854, dans une lettre au journal *Le Canadien*, un descendant d'un de ces braves avait exprimé l'opinion suivante:

Je crois que le brave qui a succombé au combat doit recevoir la sépulture où il a versé son sang; c'est la seule place digne de recevoir sa dépouille mortelle. Que l'on érige sur cette place un monument qui apprendra à l'étranger ce qui s'y est passé, et aux gens de ce pays, Français aussi bien qu'Anglais, ce que leurs ancêtres ont fait pour eux⁴⁵.

Dans un article signé CANADIEN et publié par *Le Canadien* le 15 mai 1854⁴⁶, ce problème est résumé et analysé en des termes fort éloquents qui mirent probablement fin au débat. Les tenants du cimetière de l'Hôpital-Général voulaient que les ossements soient inhumés en terre sainte, mais, ajoute humoristiquement l'auteur de l'article, "comment distinguer un os catholique d'un os protestant?".

L'auteur résume l'importance du champ de bataille et le décrit ensuite comme un tableau aux dimensions multiples:

Ce coteau est le théâtre de deux batailles remarquables livrées, l'une en 1759, et l'autre en 1760, et qui ont décidé les destinées du Canada. Ici, en '59, sont tombés sous le plomb

des tirailleurs canadiens et sauvages bon nombre des braves grenadiers écossais du 78^e régiment, en revenant de la poursuite d'une bande de fuyards. En 1760, dans les différentes attaques livrées pour prendre possession du moulin de Dumont, ici furent tués Français, Anglais, Canadiens, Écossais. Le sol rougi de leur sang reçut leurs membres brisés; catholiques et protestants dorment du sommeil de la mort sur le lieu où ils se rencontrèrent dans la mêlée.

Quel endroit plus digne de la sépulture de ces braves? C'est le champ de l'honneur; ici commencent les Plainnes célèbres d'Abraham; de ce point l'on voit s'élever la tête crénelée du Cap-aux-Diamants; aux pieds de ce coteau s'étend la belle vallée, au milieu de laquelle serpente la rivière Saint-Charles; là-bas à droite l'on aperçoit le bassin sur lequel s'étendait la flotte anglaise, et la côte de Beauport où les armées de Montcalm et de Wolfe s'étaient d'abord rencontrées. Le fond du tableau est fermé par le sombre rideau que présentent les monts du Saint-Laurent. Élevez ici un monument, une simple croix si vous le voulez; et chaque soir, lorsque le soleil couchant jettera ses derniers rayons sur le coteau Sainte-Geneviève, de tous les points de la vallée du Saint-Charles, et de la pente des montagnes, sur une longueur de quinze lieues la croix sera aperçue se détachant toute brillante sur l'azur du ciel, et rappelant le souvenir des morts depuis Saint-Augustin jusqu'au Cap-Tourmente⁴⁷.

Il faut souligner ici la place donnée par l'auteur au paysage historique aussi bien que naturel. Par un rappel de 1759, il réussit le tour de force de signaler une victoire des tirailleurs canadiens à l'intérieur de la défaite des plaines d'Abraham en plus d'attirer l'attention sur la victoire de Montcalm sur Wolfe à Montmorency. Il donne par ce fait même une nouvelle dimension au lieu de la bataille de Sainte-Foy. D'un autre côté, il fait l'éloge de la beauté naturelle du site d'où l'on peut admirer la vallée de la rivière Saint-Charles, la chaîne des Laurentides et la côte de Beauport. Sa description se rapproche de celle d'un tableau: on y retrouve un de ces paysages pittoresques qu'affectionnaient les peintres topographes anglais et les couleurs romantiques d'un paysage au soleil couchant. Il ne fait aucun doute que Joseph L'Égaré avait pris connaissance de cette description historique et lyrique du site de la bataille de Sainte-Foy.

L'auteur du texte tire sa conclusion dans *Le Canadien* par cette envolée:

Au nom de l'histoire et de la poésie, au nom de l'honneur et du respect pour les morts! qu'on s'abstienne de briser les souvenirs et les associations qui rattachent ces os blanchis avec le lieu de leur sépulture. Qu'on achète une partie de ce champ de la mort; qu'on réunisse les ossements épars; qu'on érige au-dessus un monument, une simple croix, si l'on veut; que la religion soit appelée à répandre sa bénédiction sur cette cérémonie; et l'on aura dignement et convenablement rempli un devoir envers les soldats de l'Angleterre et de la France qui tombèrent ici en défendant leurs drapeaux dans les combats de 1759 et 1760⁴⁸.

C'est vraisemblablement peu après la parution de cet article que M. Julien Chouinard fit don à la Société Saint-Jean-Baptiste d'une partie de son terrain pour qu'on puisse y déposer les dépouilles des braves⁴⁹. On se proposait, après la cérémonie du lundi 5 juin, d'y élever un monument⁵⁰.

Le Canadien publia un programme de la cérémonie ainsi que l'ordonnance du défilé dans son édition du 31 mai 1854⁵¹. Toutes les sections de la Société Saint-Jean-Baptiste participaient au défilé, bannières en tête. Quant au char funéraire, il était accompagné de 18 porteurs des cordons du poêle parmi lesquels on retrouvait E.-P. Taché, R.-E. Caron, Jacques Viger, F.-X. Garneau, L.-G. Baillairgé et le peintre Joseph Légaré⁵². La procession s'ébranla sur l'Esplanade à 10 heures du matin. Elle parvint à l'église Notre-Dame de Québec pour une cérémonie aux morts et s'achemina jusqu'à la propriété de Julien Chouinard à Sainte-Foy où, après un long discours de circonstance prononcé par E.-P. Taché, les restes des braves furent déposés et salués par des salves d'artillerie et de mousqueterie⁵³. Des milliers de personnes participèrent à cet événement.

En plus d'être un rappel des circonstances historiques de la bataille de Sainte-Foy, le discours de Taché était un vibrant appel à l'unité centré autour de l'érection future du monument. On y trouve des phrases comme:

Imitons donc le bel exemple qui nous a été donné par nos frères d'origine britannique, dans l'obélisque qu'ils ont élevé à la mémoire conjointe de Wolfe et de Montcalm. [...] Ainsi je me flatte que le monument sera élevé dans le but que j'ai indiqué, et qu'entre autres bons résultats, il aura l'effet de resserrer de plus en plus les liens qui nous unissent à nos concitoyens d'origine britannique. Jamais plus belle occasion que celle-là

ne s'est présentée pour mettre dans l'oubli ces malheureuses dissensions et ces haines nationales qui nous ont fait tant de mal. [...] Car rappelons-nous que nous n'aurons jamais de prospérité réelle et permanente, à moins que tous les concitoyens, les vrais amis de leur pays, ne s'efforcent d'étouffer ces dissensions religieuses et nationales, toujours si fatales⁵⁴.

Ces phrases n'étaient pas inutiles si l'on considère que Louis-Joseph Papineau, invité à être un des porteurs des cordons du poêle, avait décliné l'invitation en répondant "qu'une société toute nationale demande à associer dans la même fête et ceux qui sont morts pour conserver leur nationalité et ceux qui sont morts pour l'assujettir, me paraît un bizarre contresens et une abjecte flatterie"⁵⁵. D'autre part, alors que les manifestations du 5 juin à Québec suscitaient l'intérêt jusqu'en dehors des frontières du pays⁵⁶, *The Quebec Mercury*, le pendant anglophone du journal *Le Canadien* à Québec, ne leur accordait pas une seule ligne.

Les propos les plus éloquents de E.-P. Taché sur l'unité nationale furent rappelés par *Le Canadien* le 25 septembre 1854⁵⁷ dans un article mentionnant la souscription en cours pour l'érection du Monument des Braves de 1760. D'autre part, on pourrait peut-être interpréter comme une séquelle de la translation du 5 juin la formation par le gouvernement, en octobre suivant, d'un comité "ayant pour objet de marquer les différents champs de bataille de 1812, 1813 et 1814"⁵⁸. Le colonel E.-P. Taché en était président et le colonel MacDonell secrétaire. La première initiative du comité fut de commissionner le peintre Joseph Dynes⁵⁹ pour exécuter "les dessins nécessaires des principaux champs de bataille dans le district de Niagara" et recueillir des souscriptions. C'était là une commission sans doute enviée par beaucoup d'autres artistes.

Le 17 février 1855, *The Quebec Mercury* mentionne l'existence d'un dessin de l'architecte Charles Baillairgé "for the Monument to the French soldiers who fell at the taking of Quebec"⁶⁰. La description du dessin, fourni gratuitement par l'architecte à la Société Saint-Jean-Baptiste, est publiée par *Le Canadien* le 23 février suivant:

Le dessin en est simple et de bon goût, il représente une colonne de l'ordre dorique, de soixante-quinze pieds de hauteur et surmontée d'une statue de la guerre. La colonne sera de fer (matière la plus en état de résister aux intempéries des saisons) et s'élèvera sur l'emplacement du moulin Dumont, théâtre principal de l'événement qu'elle commémorera. Le

coût du monument est évalué à douze cents louis, outre le prix de la statue qui en formera le couronnement, et les souscriptions déjà réalisées se montent à L. 500⁶¹.

Quelques jours plus tard, le 27 février, lors d'une assemblée générale de la Société, un comité spécial est formé pour faire les démarches et conclure les arrangements nécessaires à l'érection du monument et à la cérémonie de la pose de la pierre angulaire qui devait avoir lieu le 24 juin suivant, jour de la célébration de la fête de la Saint-Jean⁶². Joseph Légaré faisait partie de ce comité avec d'autres personnalités telles que E.-P. Taché, F.-X. Garneau, Étienne Parent et P.J.O. Chauveau.

Le terrain donné à la Société Saint-Jean-Baptiste par Julien Chouinard, où reposaient dans leur cercueil les restes des braves, ne servit pas à l'érection du monument car "en élevant sur sa propriété un monument dans le genre de celui adopté par le comité, nous aurions masqué la belle villa de M. Chouinard. Il fut donc résolu d'acheter des héritiers Tourangeau soixante pieds carrés, contenant le site où étaient les fondations du moulin Dumont, endroit même où la bataille de 1760 avait été la plus acharnée et des plus meurtrières"⁶³. Les fondations du monument furent donc entreprises par le maçon Joseph Larose⁶⁴ sous la surveillance de l'architecte Charles Baillairgé.

La préparation de la cérémonie alla bon train et "fut bien plus facile que l'organisation de la cérémonie de l'année précédente. Beaucoup de difficultés étaient aplanies, beaucoup de préjugés avaient disparu"⁶⁵. Il devait cependant en rester encore quelques-uns si l'on en juge par le passage suivant:

Des invitations furent envoyées aux différentes sociétés nationales, aux compagnies de pompiers, aux Hurons de Lorette, pour prendre part à la cérémonie. À l'exception de la Société Saint-Georges, tous acceptèrent l'invitation. Le secrétaire de la Société St-Georges m'écrivit la note suivante: "Que le comité de la société Saint-Georges voyait peu de probabilité de pouvoir réunir les membres dans cette saison de l'année, et qu'il regrettait qu'il leur fût impossible d'assister en corps à la cérémonie"⁶⁶.

Le programme de la fête fut publié dans *Le Canadien* le 20 juin 1855⁶⁷. Tout était prêt pour le lundi 25 juin qui devait être jour férié. Le lendemain de la publication du programme, le 21 juin 1855, Joseph Légaré, âgé de 60 ans, mourait à Québec sans avoir pu assister à cet événement à la prépara-



fig. 6 Jules-Ernest Livernois (1851-1933), **Le Monument des Braves**, 1871, photographie. (Photo: Inventaire des biens culturels, Québec.)

tion duquel il avait tant travaillé. Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste furent priés d'assister à ses funérailles qui eurent lieu samedi le 23 juin⁶⁸.

La cérémonie de la pose de la première pierre du Monument des Braves fut retardée par le mauvais temps et par l'annonce de l'arrivée inopinée de la corvette *La Capricieuse*, premier navire de guerre français à entrer dans le port de Québec depuis 1759⁶⁹. Saisissant l'importance de cette présence militaire française, la Société Saint-Jean-Baptiste retarda la manifestation jusqu'au 18 juillet suivant pour permettre à un détachement de marins français de *La Capricieuse* de défilier en armes aux côtés des troupes anglaises et de Hurons en costumes de guerriers⁷⁰. Plus de 25 000 personnes prirent part à la fête⁷¹ présidée par le gouverneur général Sir Edmund Head. Le monument ne fut complété qu'en 1863 alors qu'on dévoila la statue de la Victoire, don du prince Jérôme-Napoléon à la Société Saint-Jean-Baptiste⁷² (fig. 6).

En 1849, Joseph Légaré avait eu l'intention de peindre le site de la bataille de Sainte-Foy autour du moulin Dumont. C'était la nouveauté de la découverte du site précis de la bataille qui devait l'intéresser à ce moment-là. Tout au long des années 1854-1855, il avait été profondément impliqué

dans la translation des restes des braves et dans les préparatifs de l'érection du monument. La bataille de Sainte-Foy avait probablement fait l'objet de maintes discussions avec son ami historien F.-X. Garneau⁷³. L'égaré n'avait pas seulement fourni le dessin du char servant à la translation des restes le 5 juin 1854, mais "sur le devant était un petit tableau de M. L'égaré, représentant la victoire des français"⁷⁴. Ce tableau était le reflet de son engagement et de ses préoccupations tout en étant lié à un événement qui avait touché des milliers de ses concitoyens pendant plus de deux ans. Il est cependant possible que L'égaré ait fait une double utilisation de ce tableau.

Le 27 octobre 1853, *The Quebec Mercury* publie une annonce de *The Literary and Historical Society of Quebec*; F.-X. Garneau en était alors "Council Secretary" et le peintre Henry D. Thielke "Recording Secretary"⁷⁵. Il s'agit d'un concours comprenant plusieurs catégories pour chacune desquelles le premier prix est une médaille d'argent. Tous ceux qui veulent concourir doivent remettre leurs oeuvres avant le second mercredi d'octobre 1854. La neuvième catégorie se lit comme suit: "The best HISTORICAL OIL Painting; the subject relating to Canada". Mentionnons ici que les origines de ce concours remontaient à 1828.

The Literary and Historical Society of Quebec avait été fondée à Québec en 1824⁷⁶ dans le but de découvrir et de sauver les documents historiques importants relatifs à l'histoire du Canada. En 1827, une autre société aux buts presque similaires, la *Société pour l'encouragement des sciences et des arts en Canada*, avait aussi vu le jour à Québec. Les deux sociétés se fusionnèrent en 1829 sous le nom de la plus ancienne. Joseph L'égaré en faisait partie. Avant cette fusion, en 1828, il s'était vu décerner par la *Société pour l'encouragement des sciences et des arts en Canada* une médaille d'argent "pour le dessin original d'un tableau à l'huile, représentant le caractère barbare des combats sauvages entre les Hurons et les Iroquois"⁷⁷ (fig.7).

Cette catégorie de concours, ayant pour sujet un tableau historique, se répéta au cours des ans afin d'encourager les artistes à trouver leur inspiration dans l'histoire du pays. En 1839, par exemple, H. D. Thielke remporta la médaille d'argent pour un tableau intitulé *The Landing of Wolfe* peint à la gloire de Wolfe, le vainqueur de la bataille des Plaines d'Abraham⁷⁸. Nous ne savons pas ce qu'il advint du concours de 1853-1854 qui semble ne pas avoir eu de suite, peut-être à cause d'un autre concours.

Un article paru dans *Le Canadien* le 15 mai 1854 annonce, pour septembre suivant, la tenue à Québec de l'Exposition agricole et industrielle



fig. 7 Joseph Légaré, *Le massacre des Hurons par les Iroquois*, vers 1828, huile sur toile, 62,9 x 83,8 cm, Musée du Québec, Québec. (Photo: Musée du Québec, Québec.)

du Bas-Canada et donne les noms de ceux qui seraient priés d'être membres du comité général d'organisation: on y retrouve le nom de Joseph Légaré⁷⁹ sans savoir s'il fit réellement partie du comité. Placée sous le patronage du Bureau d'agriculture du gouvernement, l'exposition s'organise. On demande au public d'exprimer son avis "à l'égard de tous les articles ou objets particuliers pour lesquels [...] il serait désirable d'offrir des prix"⁸⁰. Le jour de clôture des entrées est fixé au 1^{er} septembre⁸¹ et la liste des catégories est publiée le 17 août en première page du journal *The Quebec Mercury*⁸². Il est assez surprenant d'y trouver une catégorie Beaux-Arts comprenant 11 subdivisions dont l'histoire et le paysage canadien, la nature morte aux fruits ou aux fleurs, le portrait, etc... Parmi ces subdivisions, c'est celle de la peinture à sujet historique canadien qui est considérée comme la plus importante puisqu'on lui attribue le prix le plus élevé, 2 L. 10 s. Celle du paysage vient en second avec un premier prix de 2 L. Pour chacune des subdivisions, deux prix sont offerts.

La liste des prix n'ayant pas été rendue publique avant le 19 juin 1854, cela ne laissait que fort peu de temps à ceux qui voulaient soumettre des oeuvres. L'exposition eut lieu comme prévu les 13, 14 et 15 septembre et la

liste des prix accordés fut publiée le 30 septembre⁸³. Cinq prix seulement furent décernés dans la catégorie Beaux-Arts. Le prix le plus convoité, pour une peinture à sujet historique, fut accordé à Joseph Légaré qui gagna aussi un premier prix pour une nature morte aux fruits et aux fleurs. Le peintre Cornelius Krieghoff (1815-1872), qui habitait à Québec depuis 1853, gagna quant à lui le premier prix pour un paysage, une scène d'hiver, et un autre premier prix pour une étude d'un cheval de trait. Aucun second prix ne fut décerné et il est tout à fait probable que Légaré et Krieghoff aient tous deux concouru simultanément dans plusieurs subdivisions de la catégorie Beaux-Arts puisqu'ils semblent avoir été les deux principaux participants au concours.

Nous n'avons pas pu retracer de document nous précisant le sujet du tableau d'histoire de Légaré. Par contre, il est presque certain qu'il s'agissait de *La bataille de Sainte-Foy*. La translation des restes des braves avait eu lieu le 5 juin de cet été 1854 et, à cette occasion, le tableau avait été vu par des milliers de citoyens de Québec. C'était un avantage certain pour le peintre Légaré sur ses concurrents. De plus, en septembre, la campagne de souscription pour l'érection du monument battait son plein. Il serait donc étonnant qu'un autre sujet d'histoire canadienne ait pu être choisi à ce moment précis.

La découverte d'un tableau de Cornelius Krieghoff, *Sur le chemin Sainte-Foy*, vient confirmer cette hypothèse (fig.8). À première vue, il s'agit d'un paysage dont la composition nous apparaît un peu vide. Cependant, après un examen attentif, il devient évident qu'on se trouve en face du même paysage que celui du tableau de Joseph Légaré *La bataille de Sainte-Foy*. Devant nous passe le chemin Sainte-Foy qui se dirige vers Québec sur la droite. On distingue, toujours à droite, la grande maison à toit en pavillon à l'anglaise qui appartenait à Joseph W. Leaycraft⁸⁴: elle se trouve à peu près à l'endroit d'où faisaient feu les batteries anglaises en 1760. À l'arrière-plan, devant les Laurentides, dans la vallée de la rivière Saint-Charles, apparaissent les maisons et l'église du faubourg Saint-Roch. On y voit même les mâtures de voiliers amarrés le long de la rivière. Au centre du tableau, un pont, dont on voit le garde-fou, enjambe un ruisseau. C'est là le fameux ruisseau sur les berges duquel on trouva les ossements des braves. Enfin, à gauche, une clôture de bois délimite la propriété de Julien Chouinard qui, en 1847, s'était fait construire, hors de notre vue, une villa de pierre à deux étages connue jusqu'à sa démolition récente sous le nom de *Bellevue*⁸⁵.



fig. 8 Cornelius Krieghoff (1815-1872), *Sur le chemin Sainte-Foy*, vers 1855, huile sur toile, 30,5 x 45,7 cm, collection privée, Ottawa. (Photo: Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa.)

À l'intérieur de cet enclos s'élèvent les peupliers auxquels le rédacteur du journal *Le Canadien* avait fait allusion en 1846. Sur le chemin Sainte-Foy, un homme et une femme sont arrêtés et regardent, de l'autre côté de la clôture, un curieux cénotaphe: il est constitué des quatre colonnes et de la couronne monumentale qui faisaient partie du char funéraire dessiné par Joseph Légaré et utilisé le 5 juin 1854. Sous la couronne repose la tombe contenant les ossements des braves. Les deux passants que l'on voit saluent au passage les restes des braves de 1760 qui, en 1855, reposeront dans les fondations du Monument des Braves.

Le tableau est signé et daté "C. Krieghoff 1855" au bas à droite. Il représente à la fois le site de la bataille de Sainte-Foy et le monument temporaire érigé après le 5 juin 1854, en attendant la pose de la première pierre du monument dessiné par Charles Baillairgé, événement qui eut lieu le 18 juillet 1855. Il n'est pas impossible que ce tableau ait été peint à l'été 1854 et présenté par Krieghoff au concours de l'Exposition agricole et industrielle comme oeuvre à sujet historique canadien en compétition avec l'oeuvre de Légaré. Krieghoff n'habitait pas à Québec depuis longtemps et devait, à ce moment-là, s'y gagner une clientèle. Il est possible aussi que la signature et la date n'aient été ajoutées que l'année suivante. Quoiqu'il en

soit du bien-fondé de cette hypothèse, le fait que Légaré et Krieghoff aient peint le même sujet, chacun à leur façon, souligne bien l'actualité de l'événement à Québec.

Le tableau de Krieghoff présente un curieux problème. À droite, sur l'emplacement où s'élevait le moulin Dumont et la tannerie adjacente⁸⁶, on distingue sous le paysage la silhouette du Monument des Braves⁸⁷. L'examen scientifique du tableau révèle que Krieghoff a peint d'abord les superstructures d'un échafaudage probablement construit en 1855, au moment où commençait à s'élever le monument. Il a ensuite peint la colonne en fonte inaugurée le 24 juin 1861⁸⁸ et il y a finalement ajouté la statue de la Victoire placée au sommet de la colonne le 19 octobre 1863⁸⁹. Il avait peut-être ajouté aussi, à gauche, du monument, un homme, une femme et un enfant pour donner une idée de l'échelle (comme il avait fait à gauche du tableau). Finalement, trouvant sans doute que ces transformations au paysage s'échelonnant sur une période de près de dix ans détruisaient la composition originale de l'oeuvre et son intention première, il effaça le tout en peignant par-dessus le monument, restituant ainsi le tableau à son premier état. Ces transformations lui avaient peut-être été imposées par le premier propriétaire de l'oeuvre – que nous ne connaissons pas.

Pour Krieghoff, le sujet historique du tableau, c'est ce qu'il voit; le paysage vide du champ de bataille, le cénotaphe temporaire et le monument qui est construit au fil des ans. Légaré, quant à lui, n'hésite pas à aborder le sujet d'un autre angle et à se lancer dans la reconstitution historique de la bataille de Sainte-Foy. C'est un sujet audacieux qui n'avait jamais été traité auparavant et qui, dans un milieu artistique dominé par la société anglophone de Québec, met en relief – sans équivoque – une victoire française, la dernière victoire française au Canada. Il est vrai que Légaré marchait dans la foulée de F.-X. Garneau et de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Il faut d'abord considérer *La bataille de Sainte-Foy* en tant que paysage. Prenant le tableau de Krieghoff comme point de référence et faisant abstraction de tout ce qui est reconstitution dans le tableau de Légaré, force nous est de constater que le point de vue est le même et que Légaré a fait sur place une étude du paysage, ce que confirme la mention dans *Le Canadien* du 20 août 1849. Il y a cependant des différences essentielles entre le tableau de Krieghoff et celui de Légaré.

L'arrière-plan, formé par la vallée de la rivière Saint-Charles et les Laurentides, est traité moins méticuleusement par Légaré qui a jugé important de changer un peu l'angle et d'y inclure la côte de Beaupré, avec ses mai-

sons de ferme et une partie du fleuve Saint-Laurent. Le faubourg Saint-Roch est à peine visible, mais il ne faut pas oublier qu'en 1760 il était loin d'avoir la même configuration qu'en 1854. La déclivité du terrain est beaucoup plus prononcée chez Légaré que chez Krieghoff – ce qui permet au premier de placer les batteries anglaises bien en évidence sur les hauteurs. À l'avant-plan gauche, le ruisseau aussi est présent dans le tableau de Légaré; le milicien, face contre sol, repose partiellement dans l'eau, marquant ainsi l'emplacement exact où furent retrouvés les ossements et confirmant par sa présence – du moins pour Légaré – qu'il s'agit d'ossements canadiens.

Légaré a donc esquissé sur place, en se tenant sur le pont enjambant le ruisseau du chemin Sainte-Foy, une étude – que nous n'avons pas pu retracer – du paysage de la bataille de Sainte-Foy. C'est une technique préparatoire qui lui était familière et qu'il a utilisée dans le cas d'un tableau conservé au Musée des beaux-arts de Montréal, tableau connu sous le titre *Edmund Kean récitant devant les Hurons* (fig.9). Ce tableau relaterait un épisode du séjour à Québec, en septembre et octobre 1826, du célèbre tragédien anglais Edmund Kean qui fit alors la rencontre des Hurons⁹⁰. C'est un tableau à sujet historique, mais de cette histoire contemporaine que Légaré se plaisait souvent à dépeindre.

Il existe, pour cette oeuvre, une esquisse de paysage à l'huile et gouache sur papier qui est toujours conservée au Musée du Séminaire de Québec (fig.10). Dans le tableau, Légaré a modifié légèrement l'esquisse afin de la rendre plus précise et de pouvoir y insérer son sujet au bas à droite. Le résultat final manque beaucoup du fini et de la vigueur de *La bataille de Sainte-Foy*, mais constitue le premier essai connu dans ce genre de la part de Légaré et met en relief tout ce qu'il devait avoir appris des officiers anglais peintres-topographes qu'il côtoyait à Québec et avec lesquels il avait des relations suivies. Par le choix du point de vue de *La bataille de Sainte-Foy*, le même que celui de Krieghoff et par conséquent le meilleur point de vue souhaitable pour ce paysage particulier, Légaré révèle l'influence des aquarellistes anglophones sur son art de peindre.

La tâche de la reconstitution de la bataille à l'intérieur du paysage n'était pas facile, mais ici encore Légaré se révèle fidèle à lui-même et à ses influences. Il aurait pu choisir de ne décrire qu'une partie de la bataille, comme par exemple une reconstitution en gros plan des combats héroïques autour du moulin Dumont. Il aurait alors dirigé l'attention sur un fait d'armes isolé et non sur le résultat de la supériorité de la stratégie de Lévis



fig. 9 Joseph Légaré, *Edmund Kean récitant devant les Hurons*, vers 1826, huile sur toile, 53,3 x 92,4 cm, Musée des beaux-arts de Montréal. (Photo: Musée des beaux-arts de Montréal.)

opposée à celle de Murray. C'est l'ensemble de la bataille, avec tous ses participants, qui intéresse Légaré, et il manifeste par là une nette intention didactique vis-à-vis ses concitoyens.

Il est certain que ce qui a pu influencer cette approche de la reconstitution, ce sont les panoramas⁹¹ et les dioramas⁹² décrivant les batailles (en particulier l'épopée napoléonienne) qui furent présentés à Québec du vivant de Légaré. En 1817, par exemple, on exposa à Québec un panorama du peintre anglais H.-A. Barker⁹³ décrivant la bataille de Waterloo. Ce panorama comprenait une superficie de 4 240 pieds de toile et était accompagné de livrets explicatifs⁹⁴. En 1842, on présenta "le célèbre panorama dioramique mouvant de Sinclair, de Londres" décrivant la bataille de Trafalgar⁹⁵. Ces représentations à caractère spectaculaire et didactique influencèrent Légaré lorsqu'il peignit *La bataille de Sainte-Foy*. Le tableau, toutes proportions gardées, est loin d'approcher les immenses toiles des panoramas mais n'en a pas moins la prétention de décrire l'ensemble du déroulement de la bataille.

On peut se faire une meilleure idée de l'approche choisie par Légaré en regardant le très célèbre tableau de Benjamin West (1738-1820), *La Mort de Wolfe*, peint en 1770 à Londres et conservé au Musée des beaux-arts du Canada (fig. 11). La comparaison n'est pas si osée qu'elle puisse sembler car Benjamin West était bien connu à Québec⁹⁶ et *La mort de Wolfe* avait



fig. 10 Joseph Légaré, **Québec vu de la pointe de l'Île d'Orléans**, vers 1826, huile et gouache sur papier, 30,5 x 49,5 cm, Musée du Séminaire de Québec, Québec. (Photo: Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa.)



fig. 11 Benjamin West (1738-1820), **La mort du général Wolfe**, 1770, huile sur toile, 151,1 x 213,4 cm, Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa. (Photo: Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa.)

eu une immense diffusion par la gravure à partir de 1776. Légaré connaissait la gravure du tableau qui, on l'imagine facilement, était très populaire à Québec.

Dans son tableau, West n'avait pas cherché à décrire la bataille des plaines d'Abraham de 1759 qui se déroule de façon confuse à l'arrière-plan. Il avait plutôt isolé l'épisode de la mort tragique du héros anglais, Wolfe, tout en faisant les portraits des personnages qui, présumément, l'entouraient à ce moment. Il voulait par là beaucoup plus exécuter un morceau de bravoure visant à faire ressortir ses théories nouvelles sur la peinture d'histoire⁹⁷ et ses propres qualités de peintre que décrire l'action d'une bataille.

Légaré, lui, au contraire, cherchait à mettre les modestes ressources de son talent au service de la description d'un événement dont l'importance se situait bien au-delà de son habileté à peindre. Il y a peut-être une seule référence au tableau de West dans *La bataille de Sainte-Foy*: tout comme West avait peint Montcalm tombant de cheval (en haut à gauche) presque dissimulé dans la fumée de l'arrière-plan, Légaré avait peint Murray à cheval difficilement visible (au centre droit), devant les batteries de l'artillerie anglaise. S'il y a référence, elle est sarcastique.

Le tableau de Légaré repose partiellement sur une observation directe du paysage, mais il repose aussi sur des sources littéraires. Le fait qu'on aperçoive à l'arrière du tableau une partie du fleuve Saint-Laurent et de la côte de Beaupré signifie que Légaré s'est inspiré de l'article paru dans *Le Canadien* le 15 mai 1854. L'auteur de l'article mentionnait qu'on apercevait, du champ de bataille de Sainte-Foy, cette côte où s'étaient affrontés Wolfe et Montcalm. Cet affrontement avait pris place le 31 juillet 1759 et s'était soldé par un échec de Wolfe⁹⁸. L'article décrivait d'ailleurs le champ de bataille à la manière d'un tableau et il n'est pas impossible qu'il ait compté pour quelque chose dans la décision de Légaré de peindre la bataille.

La deuxième source littéraire de Légaré est évidemment la description de la bataille de Sainte-Foy telle que narré dans *l'Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau. "Le moulin de Dumont, la maison, la tannerie et les autres bâtiments qui l'environnaient" sont réduits, dans le tableau, à un moulin à vent et à une maison qu'il faut interpréter comme une tannerie. Légaré les a situés à droite de sa composition, un peu en retrait, faussant par là leur emplacement réel qui devait être plus près de nous. Ni le moulin, ni la tannerie ne semblent avoir souffert du feu de l'artillerie. Le

moulin est représenté comme une tour de pierre ronde dont la partie supérieure, où s'embranchent l'axe des ailes, est en bois tout comme le toit conique. La partie supérieure en bois diffère de l'architecture habituelle des moulins à vent du Québec construits en pierre jusqu'au toit, comme le moulin de l'Hôpital-Général de Québec qui existait toujours à cette époque⁹⁹. Peut-être Légaré s'est-il référé à un modèle européen existant dans l'une des œuvres de sa collection. Quant à la tannerie, elle pourrait être l'une de ces grandes maisons de pierre faisant songer à celles que Légaré avait décrites dans ses tableaux d'incendie des faubourgs Saint-Roch et Saint-Jean. Elle est pourvue ici d'un portique en bois et on voit, dans sa partie la plus près de nous, une canalisation au niveau du sol. C'est là la seule indication de sa fonction de tannerie.

Lorsque Jean-Baptiste Dumont mit sa propriété en vente en 1779, il la décrivait "[...] avec un beau jardin et toutes ses bâtisses dessus construites, consistant en un moulin à vent en pierre, qui tourne à tout vent, propre à moudre l'écorce pour une tannerie, le site étant très favorable pour cela, et l'eau qui n'y manque jamais dans les plus sèches saisons est la meilleure de la province pour préparer le cuir, y ayant toujours eu là une tannerie [...]"¹⁰⁰. Garneau et Légaré ne s'étaient donc pas trompés, mais Légaré devait reconstituer des bâtiments à partir de ruines à peine visibles et, de plus, les insérer harmonieusement dans la composition d'ensemble du tableau. Moulin et tannerie étaient les points de repère essentiels liés à la découverte des ossements et au projet du Monument des Braves: c'est pourquoi Légaré leur a donné une si grande importance dans le tableau.

Le moment de la bataille choisi par Légaré est relativement précis: c'est celui de la victoire de la stratégie de Lévis telle que décrite dans le paragraphe suivant de Garneau:

Le général de Lévis voyait des hauteurs du centre ce qui se passait sur les deux ailes. L'attaque qui avait mis les Anglais momentanément en possession des positions occupées par son avant-garde au commencement de la bataille, avait été repoussée, et les Français avaient regagné leur terrain. Ainsi le mouvement offensif du général Murray par sa droite sur le chemin de Ste.-Foy se trouvait échoué; et sa gauche qu'il avait affaiblie pour porter de plus grandes forces sur sa droite, n'était pas encore renforcée. Le général de Lévis remarquant cela, résolut sur-le-champ d'en profiter. Il alla ordonner aux brigades de la droite d'aborder l'ennemi à la

bayonnette, et de tâcher de le repousser du chemin St. Louis sur celui de Ste.-Foy, afin de rejeter ensuite l'armée anglaise en bas du coteau Ste.-Geneviève et de lui couper la retraite sur la ville. Le colonel Poularier, à la tête de la Brigade Royal-Roussillon, aborda la gauche des Anglais et la traversant de part en part, la mit complètement en fuite. Dans le même temps les troupes légères de leur droite étaient aussi mises en déroute, et les fuyards, se jetant en avant et en arrière de leur centre, interrompirent quelque temps son feu. Le général de Lévis profitant de ce désordre fit charger sa gauche, qui enfonça à son tour la droite de l'ennemi, la poussa de front devant elle, et la mit dans une déroute complète¹⁰¹.

Dans le tableau, nous voyons cette tentative de Lévis de repousser l'armée anglaise au bas du coteau Sainte-Geneviève, à gauche, bordé d'arbres. Devant le moulin et la tannerie, des combats ont déjà eu lieu: le sol est jonché de cadavres portant surtout des habits rouges. Les troupes françaises, en bleu, s'apprêtent à avancer au-delà du moulin tandis que les renforts, devant la tannerie, montent en ligne. Les troupes anglaises, en rouge, résistent encore pendant que l'artillerie, sur les hauteurs, décime les rangs français.

À gauche, les miliciens, commandés par un officier à cheval vu de dos, participent très activement au combat. Garneau avait fait l'éloge de la milice canadienne et en particulier de la milice de Montréal qui "combattait avec un courage admirable, surtout le bataillon commandé par le brave colonel Rhéaume, qui fut tué"¹⁰². Quant aux Indiens, toujours à gauche, Légaré n'avait pu résister à la tentation de les faire figurer au tableau bien que, toujours selon Garneau, ils n'aient que très peu participé au combat et se soient tenus "dans le bois en arrière"¹⁰³. Leur manque de combativité est d'ailleurs assez bien rendu par Légaré.

L'avant-plan du tableau forme une sorte de frise un peu détachée du reste du décor de la scène. Ce procédé n'est pas sans évoquer celui que Légaré avait utilisé vers 1832 pour peindre *Le choléra à Québec*¹⁰⁴ (fig.12). À gauche de cette frise, on voit des miliciens qui montent en ligne. Le personnage à cheval, au-dessus du milicien mort, ne peut être que Bourlamaque. "Le chef de brigade Bourlamaque, chargé du commandement de la gauche, fut dans ce moment grièvement blessé par un coup de canon qui tua son cheval [...]", écrit Garneau¹⁰⁵. Or le cheval porte au poitrail une bles-



fig. 12 Joseph Légaré, *Le choléra à Québec*, vers 1832, huile sur toile, 82,2 x 111,4 cm, Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa. (Photo: Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa.)

sure sanglante infligée par un boulet de canon et Bourlamaque semble blessé.

À cheval, au centre gauche du tableau, en grand uniforme, se tient Lévis posant devant nous comme sur une statue équestre. Il est sur une sorte de promontoire rocheux que semble contourner le ruisseau. C'est le seul personnage du tableau qui ne participe pas à la bataille; en fait, il lui tourne même le dos. Il regarde en direction du spectateur et, d'un geste large du bras droit, lui montre fièrement le résultat de sa stratégie. Légaré a choisi de le représenter de cette façon, conformément à son approche didactique de la bataille, afin de créer un lien entre le spectateur et le déroulement de l'action qui fait songer à un rideau de scène ou à un décor de théâtre devant lequel évoluent les personnages de la frise.

Derrière un groupe de soldats morts étendus sur le sol, à droite de Lévis, se trouve un officier à cheval qui se penche vers un autre officier en uniforme blanc¹⁰⁶ et semble lui transmettre des ordres. L'officier à cheval est peut-être le colonel Poularier dont il est question dans le texte de Garneau et qui vient de commander à la brigade Royal-Roussillon une charge à la bayonnette.



fig. 13 [att. à] Adam-Frans van der Meulen (1632-1690), *Bataille dans les basses-terres*, huile sur toile, 48,9 x 56,5 cm, Musée du Séminaire de Québec, Québec. (Photo: Brian Merrett.)

Une partie des personnages de la frise, à droite et à gauche, s'enfonce vers l'intérieur du tableau. D'autre part, les militaires morts à l'avant-plan semblent, eux, en sortir vers nous. À gauche, Bourlamaque et son cheval sont tournés vers nous tandis que le colonel Poularier transmettant ses ordres est tourné vers le lieu du combat. Au milieu du jeu complexe de cette composition du cru de Légaré qui nous fait pénétrer dans le tableau, le personnage équestre de Lévis est figé dans une pose hiératique, tel un maître de cérémonie.

Si le modèle ayant servi à Légaré pour peindre Lévis à cheval ne nous est pas connu – probablement une gravure d'époque napoléonienne –, nous avons retracé par contre un tableau dont il s'est inspiré pour peindre Bourlamaque, Poularier, et les militaires morts de la frise d'avant-plan. Il s'agit d'un tableau attribué à Adam-Frans van der Meulen (1632-1690) intitulé actuellement *Bataille dans les basses-terres* (ou *Scène de bataille*) et conservé au Musée du Séminaire de Québec¹⁰⁷ (fig. 13).

Ce tableau faisait partie de la collection d'oeuvres européennes de Légaré qui fut acquise par le Séminaire de Québec – en même temps que beaucoup d'oeuvres de Légaré, en 1874¹⁰⁸. C'est par l'intermédiaire d'un marchand de Québec, M. Reiffenstein, que Légaré en avait fait l'acquisition et il s'agit tout probablement du tableau intitulé *Cavalry Battle* qu'on retrouve dans un catalogue de la Galerie de peinture de Légaré publié à Québec en 1852¹⁰⁹. Le cavalier à l'avant-plan gauche est le modèle de Bourlamaque. Celui du centre, le dos tourné, est le modèle de Poularier. Dans ce dernier cas, Légaré a même fidèlement copié au même endroit, sous le cheval, les deux soldats morts, l'un face contre terre, l'autre face vers le ciel. Sous le cheval de Bourlamaque, il a répété le soldat face contre terre en modifiant légèrement sa position. Il s'est aussi inspiré d'un autre corps étendu au sol, les pieds vers nous, à droite dans le tableau européen, pour le placer à droite dans son tableau.

Il n'y a pas là de quoi se scandaliser ni s'étonner en ce qui concerne Légaré. Il ne s'agissait pas pour lui de plagiat, mais d'un "emprunt" qui n'affectait en rien l'originalité de son propre tableau. Le procédé lui était d'ailleurs habituel dans les tableaux de sa propre composition. Il avait appris, en copiant des tableaux religieux au début de sa carrière, qu'il pouvait ainsi arriver à de bien meilleurs résultats qu'en se fiant à ses propres ressources de peintre. N'ayant jamais voyagé en Europe, n'ayant jamais étudié avec un peintre de carrière, il utilisait sa collection de peintures et de gravures comme un dictionnaire pictural duquel il extrayait son vocabulaire en sachant qu'il possédait un bon talent de copiste. Il ne pouvait pas se tromper en s'inspirant des maîtres européens.

La bataille de Sainte-Foy est l'une des dernières oeuvres de Joseph Légaré. Elle est aussi un résumé de la somme de ses connaissances picturales en plus d'être un excellent exemple de sa manière de peindre. Au-delà de la composition, des couleurs, des personnages et du décor, au-delà de la bataille représentée, cette oeuvre prend profondément racine, à travers le personnage de Légaré, dans l'époque à laquelle il a vécu.

Jean Trudel
Conservateur en chef
Musée du Québec

Notes

* Le manuscrit original de ce texte a été terminé en février 1977 alors que s'achevaient les recherches en vue de l'exposition Joseph Légaré qui eut lieu à la Galerie nationale du Canada en 1978. Il a été remanié à la fin de 1984 avec l'aide de M. John R. Porter que je remercie ici. Mes remerciements vont également à tous ceux qui, à l'époque, m'ont apporté aide et conseil, soit Mesdames Nicole Cloutier, Rustin Levenson et Louise Perrault ainsi que Messieurs René Chartrand, Robert Derome, Marc Lebel, Mervyn Ruggles et Pierre Savard.

¹ Joseph Légaré 1795-1855. *L'oeuvre*, Galerie nationale du Canada, Ottawa, 1978. Catalogue par John R. PORTER avec la collaboration de Jean TRUDEL et Nicole CLOUTIER. Le texte de la notice no 81 du catalogue (pp. 102-104) est un court résumé du texte manuscrit de 1977. Au sujet de la biographie de Légaré, la publication de la thèse de doctorat de John R. Porter, *Un peintre et collectionneur québécois engagé dans son milieu: Joseph Légaré (1795-1855)* (Université de Montréal, janvier 1981, 531 p.) est prévue pour 1986.

² Archives judiciaires de Québec (A.J.Q.), Greffe J. B. DELAGE, 6 décembre 1872, no 2921. Elle racheta aussi, pour six piastres, un autre tableau accroché dans le salon et dont le titre, "*Bataille d'Abraham des plaines d'Abraham*" a été rayé dans ce document. Il n'est pas possible de savoir s'il s'agissait d'une esquisse ou version réduite de *La bataille de Sainte-Foy*, d'une gravure ou d'un tableau moins important représentant la bataille de 1759.

³ A.J.Q., Greffe J. B. DELAGE, 8 février 1874, no. 3446.

⁴ Musée des beaux-arts du Canada, Dossiers de la conservation, lettre de Mme Paul DESROCHES, Grand'Mère (Québec), à Jean Trudel, le 16 mars 1976. Avant son acquisition en 1975, ce tableau était accroché au-dessus d'un foyer dans le salon de Mme Desroches et non pas remis au fond d'un garde-robe comme on l'a affirmé – pour fin de dramatisation – dans le film *Un Québécois retrouvé. Joseph Légaré 1795-1855*. Peu après son acquisition, le tableau fut restauré par Mme Rustin Steele LEVENSON qui produisit à la demande de l'auteur un rapport intitulé *Techniques and Materials in La Bataille de Sainte-Foy* (8 pages dactylographiées, Dossiers de la conservation, M.B.A.C.).

⁵ Georges BELLERIVE, *Artistes-Peintres canadiens-français. Les Anciens*, Québec, Garneau, 1925, p. 16.

⁶ William G. COLGATE, *Canadian Art: its origin and development*, Toronto, Ryerson Press, 1943, p. 109.

⁷ Gérard MORISSET, *La peinture traditionnelle au Canada français*, Ottawa, Le Cercle du Livre de France, 1960, pp. 98-99.

⁸ Barry LORD, *The History of Painting in Canada: Toward a people's art*, Toronto, NC Press, 1974, p. 49.

⁹ Nous suivons ici François-Xavier GARNEAU, *Histoire du Canada*, vol. III, Québec, 1848, pp. 240-263, et P.-B. CASGRAIN, *Les Batailles des Plaines d'Abraham et de Sainte-Foy*, Québec, Daily Telegraph, 1908.

¹⁰ Cette église fut plus tard reconstruite à partir de ses murs anciens.

¹¹ Pierre-Georges ROY, *Les Monuments commémoratifs de la Province de Québec*, Québec, Commission des Monuments historiques de la Province de Québec, volume premier, 1923, pp. 21-22.

¹² *Le Canadien*, 15 février 1837, p. 1. Le titre général de ces articles est le suivant: *Extraits historiques ou Les récits des combats et des batailles livrées en Canada et ailleurs, auxquels les Canadiens ont pris part, depuis l'établissement du pays jusqu'à nos jours; auxquels on ajoutera quelques faits d'armes remarquables*.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ *Le Canadien*, 2 août 1827, pp. 1-2. Cette version de la bataille avait déjà été publiée pour un auditoire plus restreint dans *La Bibliothèque Canadienne*, tome IX, no XX, 15 avril 1830, pp. 385-389.

¹⁵ *Le Canadien*, 17 août 1846, p. 2.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ *Ibid.* La terre de M. Brown sera plus tard vendue à M. Julien Chouinard.

¹⁹ Pierre-Georges ROY, *op. cit.*, pp. 13-14.

- ²⁰ *Ibid.*, pp. 17-18. Voir aussi *The Quebec Mercury*, 13 septembre 1835, p. 3.
- ²¹ *Le Canadien*, 2 octobre 1835, p. 2.
- ²² *Ibid.*, 5 août 1836, p. 3.
- ²³ *Le Canadien*, 3 août 1853, p. 2. Voir aussi ce même journal 24 juin 1853, pp. 2-3, et 29 juillet 1853, p. 2. Un monument fut érigé en 1858 à Montréal. Voir Pierre-Georges ROY, *op. cit.*, pp. 179-184.
- ²⁴ François-Xavier GARNEAU, *op. cit.*, pp. 240-263.
- ²⁵ A.J.Q., Greffe J. B. DELAGE, *Inventaire des biens de la communauté entre l'Honorable Joseph Légaré et veuve Geneviève Damien*, 6 décembre 1872, no 2921, p. 16. Voici la liste des livres d'histoire répertoriés dans cet inventaire: *The Stranger in America*; *La Henriade*, 1 vol.; *Histoire du Canada*, 3 vol.; *Histoire moderne*, 1 vol.; *George III*, 2 vol.; *Sir George Prevost*; *Dictionnaire biographique*, 4 vol.; *Cours d'histoire*, 3 vol.; *Histoire du Canada* (Christie); *Dictionnaire historique*, 13 vol.; *Commerce de Marseille et de la Nouvelle-France*, 2 vol.; *Moeurs des Sauvages*, 2 vol.; *Histoire du Paraguay*, 3 vol.; *Histoire de la Nouvelle-France*, 3 vol.
- ²⁶ Pierre-George ROY, *op. cit.*, pp. 17-18.
- ²⁷ *Le Canadien*, 20 août 1849, pp. 1-2.
- ²⁸ *Ibid.*
- ²⁹ *Ibid.*
- ³⁰ *Ibid.*
- ³¹ *Ibid.*
- ³² *Le Canadien*, 20 juin 1842, p. 3 et 17 août 1842, p. 1.
- ³³ *Le Canadien*, 2 septembre 1842, p. 3.
- ³⁴ H. J. J. B. CHOUINARD, *Fête nationale des Canadiens-français célébrée à Québec en 1880*, Québec, 1881, pp. 51-52. Le chapitre IV de ce livre est intitulé *Le Monument des Braves* et constitue un extrait des mémoires d'Olivier Robitaille.
- ³⁵ *Le Canadien*, 17 mars 1854, p. 2.
- ³⁶ *Le Canadien*, 27 février 1854, p. 2.
- ³⁷ *Le Canadien*, 17 mars 1854, p. 2.
- ³⁸ *Ibid.*
- ³⁹ CHOUINARD, *op. cit.*, pp. 54-55.
- ⁴⁰ *Ibid.*, pp. 55-56.
- ⁴¹ *Ibid.*, pp. 56-58.
- ⁴² Archives du Séminaire de Québec, Fonds Verreau 60, liasse 54, no 3. Pour la souscription de 1854, voir *Bulletin des recherches historiques*, vol. XV, p. 250.
- ⁴³ CHOUINARD, *op. cit.*, p. 58. *Le Journal de Québec* du 18 avril 1854, p. 2, mentionne: "Nous avons vu un beau dessin du char funèbre, préparé par notre habile compatriote, M. Joseph Légaré, artiste. Les dimensions de ce char sont: 12 pieds de long, 4½ de large et 17 de haut: c'est M. Pichet, char-ron, du faubourg Saint-Jean, qui le confectionne".
- ⁴⁴ *La Minerve*, 13 juin 1854, p. 2. Voir aussi *Le Journal de Québec*, 8 juin 1854, p. 2.
- ⁴⁵ *Le Canadien*, 17 mars 1854, p. 2.
- ⁴⁶ *Le Canadien*, 15 mai 1854, p. 2.
- ⁴⁷ *Ibid.*
- ⁴⁸ *Ibid.*
- ⁴⁹ CHOUINARD, *op. cit.*, p. 62. La maison de campagne et le terrain de Julien Chouinard se trouvaient à l'ouest de l'emplacement du moulin Dumont, de l'autre côté du ruisseau.
- ⁵⁰ *Le Canadien*, 7 juin 1854, p. 2.
- ⁵¹ *Le Canadien*, 31 mai 1854, p. 2.
- ⁵² CHOUINARD, *op. cit.*, p. 59.
- ⁵³ *Le Canadien*, 5 juin 1854, p. 2; 7 juin 1854, p. 2; 9 juin 1854, pp. 1-2. Ce dernier article reproduit la version intégrale du discours d'E.-P. TACHÉ.
- ⁵⁴ *Le Canadien*, 9 juin 1854, pp. 1-2.
- ⁵⁵ Pierre-Georges ROY, *Toutes petites choses du Régime Anglais*, Québec, Éditions Garneau, deuxième série, 1946, pp. 98-100.

- ⁵⁶ *L'Illustration, Journal Universel*, Paris, vol. XXIX, no 596, 29 juillet 1854, pp. 79-80. Voir aussi *Le Canadien*, 23 juin 1854, p. 1, qui reproduit un long article écrit par un correspondant particulier de Québec le 6 juin 1854 et publié dans le *Courrier des États-Unis*.
- ⁵⁷ *Le Canadien*, 25 septembre 1854, p. 2.
- ⁵⁸ *Le Canadien*, 25 octobre 1854, p. 2.
- ⁵⁹ Au sujet de Dynes, voir J. Russell HARPER, *Early Painters and Engravers in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1970, p. 100.
- ⁶⁰ *The Quebec Mercury*, 17 février 1855, p. 2.
- ⁶¹ *Le Canadien*, 23 février 1855, p. 2.
- ⁶² Chouinard, *op. cit.*, p. 73.
- ⁶³ *Ibid.*, p. 74.
- ⁶⁴ Joseph Larose avait été un ardent partisan de Joseph Légaré lors des élections de 1848. Voir *Le Canadien*, 2 juin 1848, pp. 1-2.
- ⁶⁵ CHOUINARD, *op. cit.*, p. 75.
- ⁶⁶ *Ibid.*, p. 76. Les sociétés nationales à Québec à cette époque étaient les suivantes: la Société Saint-Georges, la Société Saint-Patrice, la Société Saint-André, la Société Saint-Jean-Baptiste. Voir *Le Canadien*, 16 juillet 1855, p. 2.
- ⁶⁷ *Le Canadien*, 20 juin 1855, p. 3.
- ⁶⁸ *Le Canadien*, 22 juin 1855, p. 3.
- ⁶⁹ *Le Canadien*, 27 juin 1855, p. 2. Voir Eveline BOSSÉ, *La Capricieuse à Québec en 1855*, Montréal, les Éditions La Presse, 1984.
- ⁷⁰ *Le Canadien*, 16 juillet 1855, p. 2.
- ⁷¹ *Le Canadien*, 20 juillet 1855, p. 2.
- ⁷² CHOUINARD, *op. cit.*, pp. 90-92, et P. G. Roy, *op. cit.*, pp. 21-22.
- ⁷³ BELLERIVE, *op. cit.*, p. 21.
- ⁷⁴ *Le Journal de Québec*, 8 juin 1854, p. 2.
- ⁷⁵ *The Quebec Mercury*, 27 octobre 1853, p. 3. Au sujet de H. D. Thielke, voir J. R. HARPER, *op. cit.*, pp. 306-307.
- ⁷⁶ *The Centenary Volume of the Literary Society of Quebec 1824-1924*, Québec, L'Événement Press, 1924, pp. 29-30.
- ⁷⁷ *La Bibliothèque Canadienne*, tome VI, no IV, mars 1828, pp. 158-159. Le Musée du Séminaire de Québec conserve encore la médaille d'argent méritée par Joseph Légaré.
- ⁷⁸ Les données relatives au sujet précis du tableau de Thielke sont contradictoires. D'une part, *The Quebec Mercury* du 27 avril 1839, p. 2, l'intitule *The Landing of Wolfe* et d'autre part le même journal en date du 17 septembre 1839 mentionne qu'il s'agit de *La mort de Wolfe*, tableau basé sur une gravure d'après le célèbre tableau de Benjamin West.
- ⁷⁹ *Le Canadien*, 15 mai 1854, p. 2.
- ⁸⁰ *Le Canadien*, 2 juin 1854, p. 2.
- ⁸¹ *Le Canadien*, 7 août 1854, p. 2.
- ⁸² *The Quebec Mercury*, 17 août 1854, p. 1.
- ⁸³ *The Quebec Mercury*, 30 septembre 1854, p. 1.
- ⁸⁴ Geneviève G. BASTIEN, Doris D. DUBÉ, Christina SOUTHAM, *Inventaire des marchés de construction des archives civiles de Québec 1800-1870*, Ottawa, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, Parcs Canada, Collection Histoire et Archéologie, 1975, vol. 1A, p. 22, no. 63. La maison à deux étages et demie fut construite en 1844 à *Springfield* d'après les plans de l'architecte Richard John Cooper.
- ⁸⁵ *Ibid.*, p. 23, nos 66, 67, 68. Voir aussi René VINCENT, *L'éloquence d'un monument 1760-1960*, dans *Concorde*, mars-avril 1960, nos 3-4, p. 3.
- ⁸⁶ Au sujet du moulin Dumont, voir P.-B. CASGRAIN, *Le moulin de Dumont*, dans *Bulletin des Recherches Historiques*, Lévis, vol. XI, no 3, mars 1905, pp. 65-73.
- ⁸⁷ À la demande de l'auteur, une analyse scientifique du tableau de Krieghoff fut menée à la Galerie nationale du Canada par M. Mervyn RUGGLES (Rapport d'analyse en date du 19 mai 1977). Dans *Cornelius Krieghoff, Pioneer Painter of North America*, Toronto, MacMillan Company of Canada,

1934, p. 152, Marius BARBEAU mentionne les titres d'oeuvres de Krieghoff signalées dans les registres de l'Art Association of Montreal et non repérées. L'une de ces oeuvres s'intitule *On the Ste. Foy Road* et il s'agit selon toute vraisemblance de notre tableau.

⁸⁸ P. B. CASGRAIN, *op. cit.*, p. 73.

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ Giles PLAYFAIR, *Kean, the Life and Paradox of the Great Actor*, Londres, Reinhardt and Evans, 1950. Voir aussi *The Quebec Mercury*, 7 octobre 1826, p. 498.

⁹¹ Le panorama était une toile circulaire de grandes dimensions donnant une vue de 360° de l'événement ou du paysage décrit.

⁹² Le diorama était une variante du panorama qu'on animait grâce à un jeu de lumière mettant en relief une partie ou l'autre de la toile.

⁹³ Henry-Aston Barker (1774-1856) présenta son premier panorama en 1792 (*Vue panoramique de Londres*). C'est à lui qu'on doit l'invention du panorama. Voir *La Bibliothèque Canadienne*, tome V, no V, novembre 1827, p. 237.

⁹⁴ *The Quebec Mercury*, 9 décembre 1817, p. 391.

⁹⁵ *Le Canadien*, 20 juin 1842, p. 3.

⁹⁶ Au sujet de Benjamin West, voir *The Quebec Mercury*, 24 février 1818, p. 61; 6 juin 1820, p. 181; 18 juillet 1829, p. 363; 21 juillet 1829, p. 368; 23 avril 1831, p. 271; 7 mai 1831, p. 307; 15 août 1843, p. 1; 26 août 1843, p. 3. Voir aussi *Le Canadien*, 18 août 1843, p. 3; 21 août 1843, p. 3; 23 août 1843, p. 3; 30 août 1843, p. 3.

⁹⁷ "[...] it would be a great injustice to the deceased artist Benjamin West not to remind the reader that *The Death of Wolfe* was a most courageous production, effecting an era in the arts. It rejected the olden fashion of attiring modern heroes in the costume of ancient Greece or Rome. West persevered in his own opinions in spite of the advice from, and alarms expressed by, traditional or classic notions – and triumphed in establishing that 'anachronisms are not only unnecessary, but inadmissible in painting, as entirely incompatible with historical truth.'" *The Quebec Mercury*, 21 juillet 1829, p. 368.

⁹⁸ C. P. STACY, *Quebec, 1759, The Siege and the Battle*, Londres, Pan Books, Ltd., 1973, pp. 77-83.

⁹⁹ Bertrand MIVILLE-DESCHÊNE, *Un problème de réhabilitation, le moulin à vent de l'Hôpital Général de Québec*, dans *Vie des Arts*, vol. XIV, no 76, automne 1974, pp. 33-36.

¹⁰⁰ P.-B. CASGRAIN, *Le Moulin de Dumont*, *op. cit.*, p. 70.

¹⁰¹ F.-X. GARNEAU, *op. cit.*, pp. 253-254.

¹⁰² *Ibid.*, p. 253.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 256.

¹⁰⁴ Sylvia GIROUX, *Le choléra à Québec*, dans *Bulletin*, Ottawa, Galerie nationale du Canada, no 20, 1972, pp. 3-12.

¹⁰⁵ F.-X. GARNEAU, *op. cit.*, pp. 251-252.

¹⁰⁶ Dans une étude sur les uniformes dans *La Bataille de Sainte-Foy* réalisée à la demande de l'auteur par René CHARTRAND (Dossiers de la conservation, Galerie nationale du Canada), celui-ci écrit: "Le tableau de Joseph Légaré commémore un événement survenu en 1760. Cependant, le costume des personnages du tableau rappelle celui qui était porté dans l'armée française durant les guerres napoléoniennes, une quarantaine d'années plus tard. Cet anachronisme s'explique aisément: à l'époque où l'artiste peint son tableau, les études traitant du costume militaire au XVIII^{ème} siècle ne foisonnent pas. Par contre, de nombreux livres illustrent les gloires de la révolution et de l'empire français. C'est sans doute à cette dernière source que Joseph Légaré a puisé une partie de sa documentation."

¹⁰⁷ J. Purves CARTER, *Descriptive and Historical Catalogue of the Paintings in the Gallery of Laval University, Quebec*, Québec, L'Événement, 1908, p. 95, no 93. Adam Frans van der Meulen, né en Belgique, est considéré comme un peintre de l'école française. Il était peintre de batailles de Louis XIV.

¹⁰⁸ A.J.Q., Greffe J. B. Delage, 6 décembre 1872, *op. cit.*, pp. 3-5.

¹⁰⁹ Catalogue of *The Quebec Gallery of Paintings, Engravings, Etc.*, *The Property of Jos. Légaré*, Québec, E. R. Fréchette, 1852, p. 13, no 150. Au no 34 de ce catalogue, pp. 6-7, on peut lire le passage suivant: "[...] This picture was imported into this country by Mr. Reiffenstein who was often traveling to Europe on business and whom M. Légaré had advised to buy good paintings even if he had to purchase

a whole collection of value. In that very year he had the good luck of finding a collection in the hands of a noble family in difficult circumstances. All these pictures were from great masters. Some very precious paintings were in that collection and Mr. Légaré had a second time and opportunity of satisfying his taste and bought the greatest part of the paintings which are described hereafter."

JOSEPH LÉGARÉ AND THE BATTLE OF SAINTE-FOY

The painter Joseph Légaré (1795-1855) was both socially and politically committed. His paintings reflect this commitment, particularly *La bataille de Sainte-Foy* (*The Battle of Sainte-Foy*), acquired by the National Gallery of Canada in 1975.

Neither signed nor dated, this painting describes the Battle of Sainte-Foy which took place April 28, 1760, and was won by Lévis' troops, who attacked Québec City, then occupied by Murray's troops. Légaré's literary sources rely mainly on the description of the battle made by his friend, the historian François-Xavier Garneau (1809-1866). One of the artist's iconographical sources is a painting of a battle scene, attributed to Adam-Frans van der Meulen (1632-1690). The painting belonged to Légaré and is now in the Musée du Séminaire de Québec.

Légaré's painting is linked to the discovery of the bones of the combatants of the Battle of Sainte-Foy in 1852, as well as to the fact that he was a member of the Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, founded in 1842. The Société organized an impressive ceremony on June 5, 1854, to transfer the remains of the heroes of 1760. Légaré had designed the plans for the hearse, which is known through a print reproduced in Paris in 1854 in *L'Illustration, Journal Universel*. He took part in this ceremony, and an article from June 13, 1854 in *La Minerve* informs us that his painting depicting the battle adorned the hearse which he had designed. This ceremony came at the start of the erection of the Monument des Braves (Heroes' Monument), in the preparations for which Légaré also participated. The first stone was laid on July 17, 1855, less than one month after Légaré's death, on June 21, 1855.

It is possible that Légaré had submitted his painting of the Battle of Sainte-Foy to the contest organized at the time by Lower Canada's Agricultural and Industrial Fair, which took place in Québec City from September 13th to 15th, 1854. He received the most coveted prize, that in the category of painter of historical material. The painter Cornelius Krieghoff (1815-1872) also won first place in other categories, and it was perhaps at this contest that he showed a painting of historical content, *Sur le chemin Sainte-Foy*, which depicted the same countryside from the same angle as that used by Légaré in *La bataille de Sainte-Foy*. As opposed to Légaré's reconstruction of the Battle of Sainte-Foy, Krieghoff depicted what he saw, including the upper part of the hearse, designed by Légaré, which served as a temporary monument to the heroes of 1760.

Translation: Heidi Groschler